



ARRÊTÉ N° 02A20260313457

Le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Arrêté de la Région Corse et de la Corse du Sud.

Vu le code général de la Fonction Publique.

Considérant que, les articles L.136-1 et suivants et L.512-6, L.512-7, L.512-9 et L.512-10, ont confié le soin aux Centres de Gestion d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de Catégories A et B dont les concours ont été décentralisés et de catégorie C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, dont les concours ont été décentralisés, et de catégorie C, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales du Département de la Corse du Sud, et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud.

ARRÊTE

Article 1 : Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexe qui comporte 28 déclarations, établies du 06/03/2026 au 12/03/2026 :

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
17	5	7

Article 2 : Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet de Région

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés »

Fait à AJACCIO CEDEX 1 le 13/03/2026

M JEAN ALFONSI, PRESIDENT

CDG FPT de Corse du Sud

2 Avenue de Paris - Diamant III - CS 60321 20178 AJACCIO CEDEX 1 - Tél. : 0495510726

Accusé de réception en préfecture
02A-282010016-20260313-AR_13032026_01-AR
Date de réception préfecture : 13/03/2026

N° de déclaration / collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V02B260312000364001 CALVI	Attaché	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	Non	12/03/2026	01/05/2026
Attache territorial - Responsable ressources humaines RH <i>Attaché territorial - Responsable des ressources humaines</i> Sans offre Pas d'offre associée						
V02B260312000378001 CALVI	Attaché	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	Non	12/03/2026	01/05/2026
Service habitat - Responsable financements de projets et dispositifs contractuels <i>Attaché territorial - Service habitat - Responsable des financements de projets et dispositifs contractuels</i> Sans offre Pas d'offre associée						
V02A260306000863001 COLLECTIVITE DE CORSE	Adjoint technique, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	06/03/2026	07/04/2026
Agent de Protection de l'Environnement Direction Espaces Sites pleine nature <i>Placé sous l'autorité du chef d'équipe, son rôle est de mettre en œuvre d'une part, toutes les actions d'aménagement, d'entretien et de valorisation des espaces et sites de pleine nature, d'autre part, d'assurer l'entretien des boisements des berges des cours d'eau et zones humides inscrits en tant que site pilote de la Collectivité de Corse. L'agent pourra être amené lors de la période estivale à venir en appui du dispositif Forestier Sapeur. Mise en œuvre des travaux liés aux à la gestion et à l'entretien des espaces et sites de pleine nature (y compris les sentiers de randonnée), •Entretien, réouverture et création des sentiers de randonnée et des espaces-sites de pleine nature (débroussailler, tronçonner, élaguer, épierrer, dessoucher, terrasser, éliminer les rémanents, finaliser les ouvrages, nettoyer le chantier, baliser, entretenir les aménagements présents sur les sentiers, entretenir les mobiliers de signalétique, canaliser ponctuellement les eaux pluviales. Ces actions devront être réalisées suivant les préconisations de la Fiche Identité Chemins •Réhabilitation du petit patrimoine bâti associé aux sentiers de randonnée et espaces-sites de pleine nature : restaurer les éléments du patrimoine liés aux sentiers de randonnée ou présents sur les sites (murets, emmarchements, fours, revers d'eau, calade, aires à blé, charbonnières, enclos, fontaine, ruines, ..., mettre en valeur par débroussaillage les éléments bâtis). •Maintenir en l'état les différents matériels mis à sa disposition (matériels thermique et manuel, véhicules, ...) et assurer un entretien régulier des matériels.</i> Sans offre Pas d'offre associée						
V02A260306000870001 COLLECTIVITE DE CORSE	Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal, Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	06/03/2026	07/04/2026
Chef(fe) d'équipe "Livia" APE Direction Espaces Sites pleine nature						

	<p>Son rôle est d'une part, d'assister le chef de secteur dans la mise en œuvre des missions incombant au service et d'autre part de mettre en œuvre toutes les actions d'aménagement, d'entretien et de valorisation des espaces et sites de pleine nature. II/ ATTIVITA PRIVALENTE / ACTIVITES PRINCIPALESous l'autorité du Chef d'unité, il encadre 1 à 4 Agents de Protection de l'Environnement et réalise également les missions qui incombent à ces agents. Il est responsable de l'organisation au quotidien de l'activité de l'équipe en garantissant le déroulement du chantier dans les meilleures conditions de sécurité, efficacité et de qualité des travaux exécutés. Il est l'encadrant de 1er niveau. Ses missions principales sont les suivantes : ☐ Gestion des ressources humaines, des matériels et des chantiers. ☐ Mise en œuvre des travaux liés à la gestion et à l'entretien des espaces et sites de pleine nature. ☐ Participation à l'entretien des boisements des berges des cours d'eau et zones humides inscrits en tant que sites pilotes du Département pour des raisons d'intérêt général, ☐ Participation à des actions d'animation et de sensibilisation à l'environnement.</p> <p>Sans offre Pas d'offre associée</p>					
V02A260309000065001 COLLECTIVITE DE CORSE	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Directeur (grade en extinction)	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/03/2026	15/04/2026
	<p>Secrétaire général adjoint Assemblée de Corse Secrétariat Général Assemblée de Corse Elle/Il assiste le Secrétaire général dans le fonctionnement courant du Secrétariat général, notamment dans la coordination entre les directions et le suivi des questions de ressources humaines et budgétaires. Elle / Il assure la consolidation d'indicateurs stratégiques dans une trajectoire de gestion prévisionnelle et de négociation des dotations en effectifs et crédits, qui prenne en compte les orientations proposées par la Présidente de l'Assemblée et le Secrétaire général ainsi que les besoins exprimés par les directions. A cadre statutaire constant, il élabore des propositions visant à individualiser davantage le volume des moyens mis à disposition de l'Assemblée de Corse, et faciliter leur gestion au niveau de sa Présidence dans des cadres spécifiques. Elle/Il se voit confier par la Présidente de l'Assemblée et par le Secrétaire général des missions de réflexion, conception et propositions intéressant l'organisation et le fonctionnement d'ensemble du Secrétariat général ; notamment dans une perspective de structuration administrative des services, adaptée aux futures modalités d'organisation et de fonctionnement de l'instance délibérante de la Collectivité autonome. Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, Elle/Il est en relation avec les interlocuteurs appropriés au Cabinet de la Présidente de l'Assemblée de Corse, au Cabinet du Président du Conseil exécutif, dans les secrétariats généraux des autres instances de la Collectivité (Conseil exécutif, CESEC, Chambre des Territoires, DGA, Agences et offices, SEM) et avec les groupes politiques. Elle/Il coordonne la rédaction du rapport annuel d'activité. Elle/Il contribue également au suivi des séances publiques, des réunions de la Conférence des Présidents et de la Commission Permanente. Elle/Il assure le remplacement ponctuel et à sa demande du secrétaire général. Le poste est basé à Ajaccio</p> <p>Sans offre Pas d'offre associée</p>					
V02A260309000406001 COLLECTIVITE DE CORSE	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/03/2026	01/04/2026
	<p>CHARGE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS SPECIFIQUES DIRECTION ADJOINTE FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE Placé (e) sous l'autorité hiérarchique du (de la) chef(fe) de service de l'apprentissage et des dispositifs d'accompagnement des politiques de formation, il ou elle aura en charge l'animation, la coordination et la mise en œuvre opérationnelle de la politique de formation définie par la CDC en matière de dispositifs d'accompagnement et de formation des publics spécifiques tels que les détenus, , les salariés, les publics en situation de handicap...Par son</p>					

	<p><i>action, il ou elle participe au déploiement d'actions de développement de la formation professionnelle conformément aux objectifs stratégiques et opérationnels définis dans la cadre de la direction de la formation professionnelle et de l'orientation tout au long de la vie. Dans un environnement multi partenarial, le (la) chargé(e) des dispositifs d'accompagnement de publics spécifiques assurera également un travail de terrain et pourra être amené à représenter la Collectivité de Corse dans diverses instances ou commissions. Des compétences administratives, rédactionnelles, d'organisation et de méthode sont requises pour mener à bien ces missions.</i></p> <p>Sans offre Pas d'offre associée</p>					
V02A260309001059001	Infirmier en soins généraux, Infirmier en soins généraux hors classe	Poste vacant suite à une fin de détachement	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/03/2026	01/09/2026
COLLECTIVITE DE CORSE	<p>CHARGE DU SUIVI MEDICO-SOCIAL EN ACCUEIL FAMILIAL DIRECTION DE L'AUTONOMIE <i>Son rôle est de contribuer à la mise en œuvre des missions dévolues au service dans le domaine du dispositif territorial d'accueil familial pour personnes âgées et/ou handicapées. Il s'agit notamment d'exercer le suivi médico-social au sein des familles d'accueil agréées, au profit des personnes qui y sont hébergées, en lien étroit avec les accueillants.</i> Avec offre O02A260309001059 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260309001059-charge-suivi-medico-social-accueil-familial</p>					
V02A260309001135001	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/03/2026	01/08/2026
COLLECTIVITE DE CORSE	<p>Assistante Sociale DIRECTION DE L'INSERTION ET DE LOGEMENT <i>Le DEASS (Diplôme d'état d'Assistant de service social) est requis. Son rôle est d'organiser, d'animer et de garantir l'accompagnement des publics bénéficiaires du RSA sur une partie du territoire. Il /elle est placé sous l'autorité du chef de service de l'insertion sociale.</i> Avec offre O02A260309001135 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260309001135-assistante-sociale</p>					
V02A260309001164001	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/03/2026	01/10/2026
COLLECTIVITE DE CORSE	<p>Travailleur social DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE <i>L'éducateur spécialisé doit être titulaire du diplôme d'Etat (DEES) qui assure le niveau de qualification requis. Placé(e) sous l'autorité hiérarchique de la directrice ou de la direction adjointe de la protection de l'enfance et du chef de service de la CRIP, il assure les missions de l'Aide Sociale à l'Enfance définies dans le code d'Action Sociale et des Familles.</i> Avec offre O02A260309001164 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260309001164-travailleur-social</p>					
V02A260309001297001	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	Non	09/03/2026	13/04/2026
COLLECTIVITE DE CORSE						

	Chargé du suivi du pacte et programme territorial D'insertion et de l'évaluation des politiques De l'insertion DIRECTION DE L'INSERTION ET DU LOGEMENT <i>Le titulaire du poste a pour mission d'assister le chef du service pilotage de l'allocation RSA et de l'évaluation dans le pilotage de projets partenariaux portés par la direction, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du pacte et programme territorial d'insertion, et dans l'évaluation des dispositifs de l'insertion et dans la gestion budgétaire et le suivi financier de la direction.</i> Sans offre Pas d'offre associée					
V02A260311000302001 COLLECTIVITE DE CORSE	Attaché de conservation du patrimoine, Attaché principal de conservation du patrimoine	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	11/03/2026	01/09/2026
	Médiateur Culturel FRAC DIRECTION DE LA CULTURE <i>Affecté(e) et placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Directeur du FRAC, et de la Directrice de la Culture, le médiateur (trice) est chargé(e) de sensibiliser tous les publics à l'Art Contemporain par des actions menées à partir des œuvres de la collection et des expositions. Le poste est à temps complet basé à Corti avec de nombreux déplacements à prévoir sur l'ensemble du territoire insulaire</i> Avec offre O02A260311000302 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260311000302-mediateur-culturel-frac					
V02A260311000355001 COLLECTIVITE DE CORSE	Assistant d'enseignement artistique, Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	20h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	11/03/2026	24/08/2026
	Enseignant artistique DIRECTION DE LA CULTURE <i>Affecté(e) à la Direction de la Culture, placé(e) sous l'autorité de la Directrice de la Culture et du chef de service « Centre d'Art Polyphonique-Mission Voix de Corse », vous assurerez les missions suivantes : •Contribuer à la conception pédagogique, l'élaboration et à la mise en œuvre des contenus des didactiques. •Dispenser des cours en vis-à-vis pédagogique, au sein du milieu professionnel, préprofessionnel, amateur ou scolaire. •Prédisposer auprès des associations du territoire, d'un suivi pédagogique, artistique et technique, en vue d'un accompagnement de proximité dédié au développement des activités associatives. •Être actif, à la demande de sa hiérarchie en ce qui concerne toutes activités ou manifestations artistiques définies par le centre. •Participer à la création de l'ensemble des cursus du service par une activité transversale. •Participer à l'ensemble des thématiques développées par le service. Poste situé à Sartè.</i> Avec offre O02A260311000355 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260311000355-enseignant-artistique					
V02A260312000448001 COLLECTIVITE DE CORSE	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Directeur (grade en extinction)	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Non	12/03/2026	12/04/2026
	ATTACHE DE COMMISSION / COMMISSION PERMANENTE ET SEANCES PUBLIQUES Aiacciu Secrétariat Général Assemblée de Corse <i>L'Assemblée de Corse se réunit régulièrement en séances publiques (au moins une fois par mois, à l'exception du mois d'août), au cours desquelles ses</i>					

membres sont amenés, notamment, à poser des questions orales au Conseil exécutif, à délibérer sur des rapports émanant du Président du Conseil exécutif et aussi, dans une proportion moindre, de la Présidente de l'Assemblée, à délibérer sur des propositions de motions et résolutions déposées par les élus de l'Assemblée et, en fonction de l'actualité, à débattre de sujets concernant la Corse. La Commission Permanente de l'Assemblée, qui en constitue en quelque sorte l'émanation en format restreint, siège également régulièrement pour délibérer sur des rapports relevant d'un fonctionnement plus courant de la Collectivité de Corse. Dans les deux cas, l'article L. 4132-12 du code général des collectivités territoriales impose la rédaction d'un procès-verbal, qui retrace les points forts de chaque réunion (dates et heures, participants, quorum, sens des interventions et des votes, annexes comportant les questions orales, amendements et motions), et doit être adopté à la séance suivante pour être publié. En règle générale, et compte tenu des rythmes parlementaires propres à la Collectivité de Corse, ces documents sont donc être rédigés dans les trois semaines suivant chaque réunion, de façon à pouvoir être relus, validés puis transmis aux conseillers en amont de la réunion suivant, au cours de laquelle ils seront adoptés. Sous l'autorité du Secrétaire Général, le / la titulaire du poste exerce les missions suivantes :-suivre le contenu des séances publiques de l'Assemblée et des réunions délibérantes et organisationnelles de la Commission Permanente, au moyen de prises de notes personnelles et des retranscriptions offertes par les supports d'enregistrement numériques et audiovisuels mis en œuvre par le service technique du secrétariat général, -retranscrire, sur ces bases, le déroulé de la réunion, les affaires évoquées en fonction de leur ordonnancement dans l'ordre du jour, les participants et les intervenants, la teneur des échanges, le sens des votes, -assurer la cohérence d'ensemble et la fiabilité des procès-verbaux, notamment en effectuant les recoupements appropriés avec les autres supports confectionnés par les agents du secrétariat général impliqués dans le suivi effectif de ces réunions (recueil des questions orales, recueil des motions, déroulé de séance, délibérations mises en forme, comptes-rendus in extenso des sténotypistes), -soumettre à validation préalable par les responsables concernés du secrétariat général et du cabinet, intégrer le cas échéant leurs retours, puis transmettre chaque document dans les délais convenus aux conseillers à l'Assemblée de Corse en amont de la réunion au cours de laquelle celui-ci sera adopté, -assurer l'archivage de ces documents et leur mise à disposition sur demande, Il/elle assure, en outre, une veille juridique dans les domaines qui relèvent des compétences du service.

Sans offre Pas d'offre associée

Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Directeur (grade en extinction)	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	12/03/2026	20/04/2026
--	--	-------	-----	------------	------------

VO2A260312000497001

COLLECTIVITE DE CORSE

CHEF DU SERVICE DE LA SEANCE Secrétariat Général Assemblée de Corse
Au sein du Secrétariat Général de l'Assemblée de Corse, le/la chef(fe) du service de la séance participe à l'organisation et au bon déroulement des travaux parlementaires. Placé(e) sous l'autorité de la Directrice de la séance et des commissions, il/elle assure l'animation et la coordination du Service de la séance et contribue à la sécurisation juridique des actes adoptés par l'Assemblée de Corse et sa Commission permanente. Interlocuteur privilégié des cabinets, du Secrétariat Général du Conseil exécutif, des services administratifs, des groupes politiques et des élus, il/elle participe à la préparation et au suivi des séances publiques, tout en veillant à la bonne articulation avec le Service des commissions. À ce titre, il/elle joue un rôle central dans le fonctionnement institutionnel et le processus décisionnel de l'Assemblée, en contribuant à garantir la qualité, la fluidité et la sécurité juridique des travaux. Interlocuteur du Secrétaire Général de l'Assemblée de Corse et de la Directrice de la séance et des commissions, il/elle est chargé(e) :

- d'assister le Secrétaire Général et la directrice dans l'organisation et le déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse ;
- de superviser la mise en forme et l'envoi des convocations et rapports transmis aux conseillers ;
- de suivre les débats et assurer la mise en forme et la finalisation des délibérations de l'Assemblée et de sa Commission Permanente ;
- d'animer et assurer la coordination du Service de la séance ;
- d'assurer une veille juridique dans les domaines concernés, notamment s'agissant de la sécurisation des actes (publicité des actes, conditions d'organisation des réunions...) ;
- de participer à

CDG FPT de Corse du Sud

2 Avenue de Paris - Diamant III - CS 60321 20178 AJACCIO CEDEX 1 - Tél. : 0495510726

Accusé de réception en préfecture
 02A-282010016-20260313-AR_13032026_01-AR
 Date de réception préfecture : 13/03/2026

	<p><i>l'élaboration du rapport d'activité de l'Assemblée ; •de contribuer, dans le cadre des réflexions institutionnelles en cours, à l'élaboration d'analyses et de propositions visant à accompagner les évolutions du statut et du fonctionnement de l'Assemblée de Corse ; •d'assister le Président et le Rapporteur de la Commission des Finances et de la Fiscalité dans la préparation et le suivi des travaux de la commission ; assurer notamment la formalisation des avis de la commission. Cette mission contribue à la structuration et à la consolidation des méthodes de travail de la commission et s'inscrit dans la perspective du développement progressif d'une fonction d'expertise dédiée aux questions financières et fiscales.</i></p> <p>Sans offre Pas d'offre associée</p>					
V02A260312000510001 COLLECTIVITE DE CORSE	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	12/03/2026	12/04/2026
	<p>CHEF DU SERVICE RESSOURCES ET MOYENS Secrétariat général de l'assemblée de Corse <i>Au sein du Secrétariat Général de l'Assemblée de Corse, placé(e) sous l'autorité de la Directrice de l'Assistance Juridique, Technique et administrative, le/la chef(fe) de service à la charge d'encadrer les actions liées aux conditions d'exercice du mandant d'élu.Sous l'autorité hiérarchique du directeur de l'assistance juridique, technique et administrative, il travaille en synergie avec le service de l'assistance technique, des archives et de la numérisation et assure l'interface avec les services de l'exécutif, notamment dans le cadre de l'organisation des déplacements des élus, du remboursement des frais et du suivi budgétaire.Interlocuteur du Secrétaire Général de l'Assemblée de Corse et de la Directrice de l'Assistance Juridique, Technique et administrative, il/elle est chargé (e) : •de participer à l'élaboration du plan de formation des élus et d'en assurer la mise en œuvre ; •de superviser les remboursements de frais engagés par les élus, l'organisation de leurs déplacements et la modulation de leurs indemnités ; •de contribuer à la gestion des moyens alloués à l'Assemblée (ressources humaines et budgétaires), notamment par leur suivi régulier ; •d'assurer l'interface avec les directions des ressources humaines et des finances sur ces questions ; •d'assurer une veille juridique relative aux domaines précités, plus particulièrement en ce qui concerne les garanties d'un bon déroulement des séances publiques (déontologie et prévention des conflits d'intérêts).</i></p> <p>Sans offre Pas d'offre associée</p>					
V02A260309000193001 COMMUNE D'AJACCIO	Educatrice de jeunes enfants, Educatrice de jeunes enfants de classe exceptionnelle, Puéricultrice, Puéricultrice de classe normale, ancien cadre d'emplois décret 92-859 (en extinction), Puéricultrice de classe supérieure, ancien cadre d'emplois décret 92-859 (en extinction), Puéricultrice hors classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/03/2026	01/05/2026
	<p>Directrice Adjointe de Crèche Direction de la Petite Enfance <i>Directrice Adjointe de Crèche</i> Avec offre O02A260309000193 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260309000193-directrice-adjointe-creche</p>					
V02A260309000411001	Sage-femme de classe normale,	Poste vacant suite à	35h00	Oui	09/03/2026	08/05/2026

COMMUNE D'AJACCIO	Sage-femme hors classe, Infirmier en soins généraux, Infirmier en soins généraux hors classe, Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	une mobilité interne au sein de la collectivité		Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique		
	Directrice Adjointe de Crèche Direction de la Petite Enfance <i>Directrice Ajointe de Crèche</i> Avec offre O02A260309000411 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260309000411-directrice-adjointe-creche					
V02A260309000459001 COMMUNE D'AJACCIO	Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio-éducatif, Conseiller hors classe socio-éducatif, Médecin de 2ème classe, Médecin de 1ère classe, Médecin hors-classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/03/2026	08/05/2026
	Directrice Adjointe de Crèche Direction de la Petite Enfance <i>Directrice Ajointe de Crèche</i> Avec offre O02A260309000459 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260309000459-directrice-adjointe-creche					
V02A260309000726001 COMMUNE D'AJACCIO	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	12/03/2026	01/05/2026
	Auxiliaire de puériculture <i>Auxiliaire de puériculture</i> Sans offre Pas d'offre associée					
V02A260309000733001 COMMUNE D'AJACCIO	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	12/03/2026	01/05/2026
	Auxiliaire de puériculture <i>Auxiliaire de puériculture</i> Sans offre Pas d'offre associée					
V02A260309000925001 COMMUNE D'AJACCIO	Directeur (grade en extinction), Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	09/03/2026	01/05/2026
	Directeur du commerce, de l'artisanat et du domaine public					

	<i>Directeur du commerce, de l'artisanat et du domaine public</i> Avec offre O02A260309000925 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260309000925-directeur-commerce-artisanat-domaine-public					
V02A260309001149001 COMMUNE D'AJACCIO	Ingénieur, Ingénieur principal, Ingénieur hors classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	12/03/2026	08/05/2026
	Directeur du commerce, de l'artisanat et du domaine public <i>Directeur du commerce, de l'artisanat et du domaine public</i> Avec offre O02A260309001149 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260309001149-directeur-commerce-artisanat-domaine-public					
V02A260311001002001 COMMUNE D'AJACCIO	Gardien brigadier, Brigadier-chef principal	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	Non	12/03/2026	01/05/2026
	Agent d'exécution <i>Agent d'exécution</i> Sans offre Pas d'offre associée					
V02A260311001013001 COMMUNE D'AJACCIO	Gardien brigadier, Brigadier-chef principal	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Non	12/03/2026	01/05/2026
	Agent d'exécution <i>Agent d'exécution</i> Sans offre Pas d'offre associée					
V02A260310000128001 COMMUNE DE SOLLACARO	Adjoint technique	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	Non	10/03/2026	13/04/2026
	Adjoint technique territorial / Direct * Avec offre O02A260310000128 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260310000128-adjoint-technique-territorial-direct					
V02A260311000775001 COMMUNE DE ZONZA	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-14 du code général de la fonction publique	11/03/2026	13/04/2026
	ALSH de Sainte Lucie de Porto Vecchio/ Liste d'aptitude, Détachement, Intégration, Transfert de personnels, Mutation interne, Contrat L332-14 * Avec offre O02A260311000775 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260311000775-als-h-sainte-lucie-porto-vecchio-liste-aptitude-detachement-integration-transfert-personnels-mutation-interne-contrat-l332-14					
V02A260311000814001	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne	35h00	Oui Art. L332-14 du code général	11/03/2026	13/04/2026

COMMUNE DE ZONZA		au sein de la collectivité		de la fonction publique		
Direction des services techniques / Liste d'aptitude, Détachement, Intégration, Transfert de personnels, Mutation interne, Contrat L332.14 * Avec offre O02A260311000814 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260311000814-direction-services-techniques-liste-aptitude-detachement-integration-transfert-personnels-mutation-interne-contrat-l332-14						
V02A260310000087001 SYNDICAT MIXTE DE L'ABATTAGE EN CORSE	Attaché	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	10/03/2026	13/04/2026
Directeur général / Direct, Liste d'aptitude, Détachement, Mutation interne, Mutation externe, Contrat L.332-8-2 * Avec offre O02A260310000087 https://www.emploi-territorial.fr/offre/o02a260310000087-directeur-general-direct-liste-aptitude-detachement-mutation-interne-mutation-externe-contrat-332-8-2						